

Perwez, le 18/04/08.

Développement Rural – Berloz

GT sur la fiche projet : VERGER COMMUNAUTAIRE

Objectif : répondre à une série de questions afin de compléter cette fiche appartenant au lot 1 c-à-d qui pourra être activée dans les trois prochaines années si toutes les conditions sont remplies.

Copie envoyée à :

-MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
-l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
-l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
-les participants ;
-l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
-la FRW.

Présents :

Participants : André Legros (président du cercle horticole de Waremme), Jacky Genot (agriculteur), Michel Jadoul, Henri Princen (membre du cercle horticole), Jacques Bertho (jardinier et membre CLDR), René Dehasque (membre du cercle horticole);
Pour la FRW : Vincent Legrand et Perrine Raquez ;
Pour l'ADL de Berloz : Benoit Degrange.

Excusés :

Viviane Es, Mr et Mme Goffin, Benoît Stevaert

Accueil

Tour de table de présentation des participants au GT.

Vincent Legrand, de la FRW, introduit la réunion en expliquant l'objectif de cette rencontre et le concept de verger communautaire, en présentant les documents mis à disposition (la fiche projet de l'auteur et le livret sur les vergers conservatoires¹) et lit un article sur les différentes fonctions que peut revêtir un verger (alimentaire, biodiversité, amélioration du cadre de vie,...) à la lumière d'une expérience en cours à Louvain-la-Neuve.

Éléments à compléter

Type de verger et composition

Plusieurs idées sont lancées, notamment sur base des suggestions émises lors du retour à la population qui s'est déroulé le samedi 12 avril 2008 à Berloz.

- Pourquoi ne pas y associer un rucher ?
- Pourquoi ne pas créer conjointement un potager communautaire afin de permettre aux habitants et plus spécifiquement aux jeunes, de retourner à la terre, d'apprendre comment cultiver des légumes ? L'avantage du potager étant que le labour est plus

¹ « Les vergers conservatoires, un patrimoine collectif à redécouvrir ». Territoires d'Assesse-Gesves, de la Haute-Meuse et du Pays des Collines. GAL du Pays des Collines.

rapidement récompensé et qu'il est plus facile de faire un potager qu'un de créer un verger chez soi. D'autre part un espace potager est plus facilement réversible pour revenir à un état du terrain antérieur.

- Pourquoi pas un jardin d'herbes aromatiques ?

Quant à la composition du verger, il est encore trop tôt pour se prononcer. Il est néanmoins souligné qu'il serait intéressant de planter des espèces anciennes pour les pommes et les poires et donc de contacter, au moment opportun, le Centre Wallon de Recherches Agronomiques (CRA-W) de Gembloux pour connaître les variétés présentes autrefois sur l'entité. Il serait aussi intéressant de planter d'autres espèces moins courantes dans la région (des fruits rouges par ex.). Des cerisiers permettraient également de faire le lien avec la Fête de la Cerise.

En terme d'entretien, les vergers de fruits à noyaux exigent moins d'entretien que les vergers de fruits à pépins.

En terme de résultats, un verger basse tige donnera plus rapidement des fruits.

Localisation

Lors de la réunion sur l'éligibilité des fiches-projets (mercredi 16/04), Mme Rahier, de la DGA - Direction de l'Espace Rural, chargée de remettre son avis sur les Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR), a conseillé d'intégrer, tant que ce peut, le futur verger communautaire au sein d'un tissu villageois afin de faciliter l'accessibilité et la mise en place des différentes animations et de pérenniser le projet.

Trois localisations sont retenues au terme de la réunion :

Choix n°1 : derrière l'école communale de Berloz, la Commune dispose déjà d'un terrain et pourrait acheter, dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR), un autre terrain dans le prolongement. Au total, ceux-ci devraient couvrir une superficie d'environ 0.75 ha. B. Degrange se charge de demander une estimation au receveur et de contacter le propriétaire du terrain. Il s'agit, bien entendu, d'un site optimal compte tenu de sa localisation en plein cœur du village et de sa proximité avec l'école. Sa grande superficie permettrait de combiner le verger et le potager communautaires.

Choix n°2 : dans le quartier Congo de Rosoux. Un terrain à proximité du ruisseau est déjà occupé par un verger de vieux poiriers. Il se situe cependant un peu à l'écart des habitations bien que de nouvelles constructions vont voir le jour prochainement.

Choix n°3 : derrière l'école et la maison de village de Corswarem. Cependant, le terrain est de très petite superficie (+/- 15 ares) et se prêterait donc mieux à un potager communautaire. De plus, il est envisagé de l'utiliser pour construire de nouvelles places de stationnement (pour la nouvelle maison de village).

Animations

- De nombreuses animations peuvent être mises en place autour notamment des **tâches inhérentes à la création et l'entretien d'un verger** : analyse du sol, plantation, greffage, taille,...
- La **récolte** peut faire aussi l'objet d'activités : cueillette, fabrication de produits alimentaires à base de fruits : jus, confitures, tartes,...
- Des activités liées à la **biodiversité** peuvent voir le jour : observation de la faune et la flore, des niches écologiques,...
- Différentes actions ciblées sur des **méthodes respectueuses de l'environnement** pourraient être créées : confection et utilisation de procédés naturels de lutte contre les maladies, les parasites, ... afin de ne pas recourir à des pesticides chimiques. Des cours de compostage pour valoriser les déchets verts et remplacer les engrais chimiques (d'autant plus intéressant si un potager est également mis en place) ;
- ...

Coût

A prendre notamment en compte :

- L'acquisition du terrain ;
- Le matériel d'entretien (échelle, débroussailleuse,...) tout en tenant compte du fait qu'il sera peut-être possible d'emprunter du matériel à la ferme Goffin (le service travaux de la Commune ne dispose pas de matériel adéquat) ;
- Les plants ;
- La construction d'un local pour y entreposer le matériel,... (Chalet en bois, dalle en béton, ...).

Implication des agriculteurs et des habitants

Il n'y a plus qu'une seule exploitation agricole travaillant dans la production fruitière sur la commune. Il s'agit de la ferme de Mr et Mme Goffin. Ceux-ci trouvent le projet très intéressant mais il faudrait savoir s'ils souhaitent y prendre part. L'objectif qui vise à recréer du lien entre agriculteurs et habitants ne pourra donc pas facilement être réalisé à travers ce projet. Celui-ci reste néanmoins très intéressant en terme de cohésion sociale car il sera un lieu de rencontre, de convivialité, d'échanges... à travers les différentes activités qui y seront développées autour de thèmes variés, pour différents publics et à différents moments de l'année. Les personnes suivantes s'engagent à faire partie du groupe projet : Mrs Bertho et Legros.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Perrine Raquez
